

## **Devenir personne de soutien pour faciliter la prise de parole des personnes avec une déficience intellectuelle**

<b>Date</b>	Jeudi 25 novembre 2010
<b>Durée</b>	De 9h30 à 16h30
<b>Coût</b>	10 € - 5 € (pour les personnes en ordre de cotisation)
<b>Lieu</b>	Avenue Albert Giraud, 24 – 1030 Bruxelles

### **Personnes concernées :**

Toute personne souhaitant soutenir la prise de parole d'une personne déficiente intellectuelle : professionnels, bénévoles, parents ...

La participation des personnes avec une déficience intellectuelle légère à modérée est souhaitée.

### **Objectif :**

Sensibiliser et outiller les participants afin qu'ils puissent soutenir la personne déficiente intellectuelle dans son souhait de pouvoir apprendre à prendre la parole, s'exprimer, témoigner.

### **Contenu :**

- L'importance de prendre la parole.
- Les possibilités ou les occasions de prendre la parole (colloque, comité local, conseil consultatif, action de sensibilisation).
- La méthodologie utilisée.
- La préparation de témoignages.
- Le témoignage.

### **Méthodologie :**

- Présentation du contexte de création du manuel de formation « Soutenir la prise de parole de la personne déficiente intellectuelle ».
- Présentation des outils.
- Mise en pratique et utilisation de quelques parties du manuel.
- Présentation de bonnes pratiques (film ...).

### **Formateurs :**

**Anne-Marie De Vleeschouwer**, logopède. Accompagnante à l'asbl Sisahm (service d'accompagnement). Personne de soutien à la prise de parole des personnes déficientes intellectuelles – Bruxelles.

**Guy Hubert**, psychologue. Directeur psychopédagogique de l'asbl Sisahm (service d'accompagnement). Personne de soutien – Bruxelles.

**Deux auto représentants du groupe « Vous et Moi » - Bruxelles.**